

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux.

POLITIQUE, COMMERCIAUX, LITTÉRAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

MONTREAL, VENDREDI 26 DECEMBRE 1851.

No. 26.

Question des Lieux-Saints.

On lit dans *l'Univers* de Paris :
 Il nous parvient le 26 décembre des renseignements sur la question des Lieux-Saints. Les uns concernent l'Autriche et les autres l'Angleterre; d'autres nous font connaître l'état actuel de la négociation. Nous commençons par ceux-ci :

Les correspondances que nous recevons de Constantinople confirment, pour le fond, les nouvelles déjà connues. Une circonstance dont personne ne parle aggrave l'objet de la lettre autographe du Czar. Elle est intervenue au moment où la question allait être résolue à l'amiable, du consentement des Grecs eux-mêmes. Nous aimons à insister sur ce point; il est juste d'en tenir compte aux hommes sensés de cette nation, qui, n'étant pas sous le coup direct de l'influence du patriarcat romain, avaient compris tout ce que les catholiques, par l'intermédiaire de la France, leur protectrice et leur avocate, mettaient de calme, de modération et de charité dans la négociation.

En effet, notre représentant M. de Lavalette, qui n'a cessé de traiter l'affaire avec une élévation de vues dont la diplomatie offre de trop rares exemples, avait proposé que les Grecs continuassent à jouir avec nous des sanctuaires dont ils nous ont dépouillés par la violence et l'intrigue. Cette concession toute gratuite et toute volontaire avait pour but deux choses: d'abord de prouver que la véritable Église n'aime toujours à user de condescendance et de douceur envers ses enfants égarés; ensuite de prévenir des scènes de désordre qui eussent été jusqu'à ensanglantier les sanctuaires usurpés, le schisme n'ayant d'autre argument contre les réclamations de nos religieux que le poignard et les coups de bâton. Sans doute, l'exécution du traité de 1740, époque approximative de l'usurpation, nous eût rendu, comme nous l'événons alors, seuls véritables et légitimes possesseurs; mais enfin, nous consentions à admettre à la participation des sanctuaires ces hommes qu'une exclusion totale eût desespérés, et plus aveuglément indisposés contre les Latins.

Ce procédé, pendant depuis plus d'un siècle, allait donc avoir un dénouement désirable, quand arriva de Pétersbourg une lettre par laquelle le Czar menaçait le Sultan de rappeler son ambassadeur si la négociation n'est pas suspendue et le *statu quo* observé. Le fâcheux grand-vizir Richard Pachá a été au-dessus de cette épreuve; il a craint sans doute, de perdre, dans le conflit, sa lucrative dignité, et il a engagé son maître à combler la tête.

Ainsi, voilà l'autorité qui inflige à la fois le plus humiliant affront à l'église, dont il est depuis vingt ans le persécuteur encore impuni, et à la France, qu'il fait cajoler et amuser par son alliance à Paris, tandis qu'il la soufflete à Constantinople. De quel droit intervient-il dans ce débat? Assurément, la Russie n'en a aucun. A peine commençait-elle à naître et à être comme un Etat européen civilisé, quand éclatèrent nos contestations avec les Grecs. Les Turcs sont liés à notre égard par dix traités solennels, et elle n'en a pas un à exhiber. Il y a donc dans cette acte l'abus le plus révoltant de la force et de la terreur. Le Czar a spéculé sur la faiblesse des Ottomans, sur notre faiblesse présente et sur les éventualités de 1852. Son calcul ne le tromperait-il point?

Si un gouvernement peut désormais se jeter au milieu de deux autres en litige, sans raison, sans titre, et seulement parce qu'il lui plaît de se croire le plus fort, où en sommes-nous dans ce 19ème siècle, vanté comme l'ère d'un progrès et d'un perfectionnement extraordinaires? On le voit: en attendant celle dont la démagogie nous menace, la vieille barbarie n'est pas morte.

Toute faible et abattue qu'on la suppose, la France consentira-t-elle à dévorer en silence une insulte qui retombe sur tout le catholicisme? ou bien n'y verra-t-elle pas une occasion que Dieu lui offre contre les barbares intérieurs et les barbares extérieurs? Qui peut savoir à cette heure ce que vaudrait dans l'ordre providentiel, pour notre malheureux pays, une résolution généreuse en faveur de la juste cause dont il est le défenseur? Quand on a pour soi le droit, reculer n'est pas seulement une lâcheté; c'est aussi une impiété, car c'est désespérer de Dieu même. L'expédition de Rome nous a sauvés de la crise de 1848. Résister en face à la Russie, dans les conseils de la Porte, quelles qu'en puissent être les conséquences, nous paraît le moyen le plus sûr de conjurer les périls de 1852.

Les renseignements que nous transmet sur les dispositions de l'Autriche notre correspondant de Vienne, modifient l'opinion que l'on s'en est fait jusqu'ici. Il paraît certain que Mgr. Valerzi, le patriarche de Jérusalem, qui avait fait le voyage de Rome pour engager les principales puissances catholiques à revendiquer la possession des sanctuaires usurpés, a quitté l'Occident après avoir obtenu de toutes les promesses formelles de leur concours. Ceci contredit l'assertion que nous trouvons dans le *Journal des Dé-*

bats de ce matin, savoir, que le roi de Naples marche avec la Russie.

La seule puissance dont les intérêts s'accordent en ce moment avec la passion du Czar serait l'Angleterre. Il est certain qu'elle convoite tout ce qui avoisine l'Isthme de Suez, et qu'elle s'empare indubitablement de la Syrie et de l'Égypte, si le jour marqué par la Providence pour l'effacement de l'empire ottoman trouve les gouvernements catholiques affaiblis comme aujourd'hui par les révolutions, affaiblis plus encore par leurs rivalités, ou si l'Angleterre n'a pas déjà reçu le châtimeur qu'elle s'attire chaque jour pour ses méfaits. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, la Palestine était jamais remise à l'empire britannique, il faudrait s'attendre à voir le Saint-Sépulchre amené en Angleterre avec d'autres objets d'antiquité juive ou égyptienne, et montré, pour quelques shellings, comme un curieux monument de superstition papiste.

Le Piémont ne doit pas être oublié. Son gouvernement actuel, aveugle instrument des sociétés secrètes, n'a plus de sens pour ce qui tient à la religion et à la patrie. Si le sacrilège du Piémont à l'Angleterre, il peut aussi lui sacrifier la Palestine; nous le tenons pour capable de tout.

Les autres puissances catholiques, conjointement avec la France; l'Autriche, Naples, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, réclament la restitution de tout ce qui a été enlevé aux Latins, tant à Jérusalem que dans le reste de la Terre-Sainte.

Pour ce qui regarde l'Autriche, on nous assure que, sur l'invitation de la France, elle s'est empressée de prendre tous les renseignements qui pouvaient éclaircir, et qu'après s'être convaincue que nos réclamations sont justes et fondées en elle-même, non moins que saints dans leur objet, elle a donné ordre à son chargé d'affaires à Constantinople de rappeler la Porte-Ottomane à l'exécution des traités. Comme elle a fait elle-même, à différentes époques, des conventions avec la Turquie qui renferment ces clauses spéciales en faveur des établissements catholiques de Terre-Sainte, c'est l'exécution de ces stipulations qu'elle réclame.

C'est elle qui a proposé la création d'une commission mixte pour constater l'état de possession des catholiques à l'époque des derniers traités. On dit que l'Autriche est prête à s'emparer du protectorat de la Palestine, s'il venait à être abandonné par la France. Notre correspondant regarde ce soupçon comme injustifié et gratuit. Rien, dit-il, ne le justifie. Il ajoute que si, effectivement, la France, par impuissance ou mauvais vouloir, devait renoncer à son protectorat, il ne comprendrait pas que des catholiques pussent craindre de voir une autre puissance catholique faire de louables efforts pour soustraire aux infidèles et aux schismatiques ce qu'ils retiennent injustement.

Dans une question aussi grave, nous n'avons pas voulu laisser peser sur l'Autriche des imputations de nature à porter atteinte à sa considération dans le monde catholique, sans donner la parole à un de ses défenseurs. Il argue de faits trop faciles à contredire, s'ils étaient faux, pour que nous ne fussions portés à y ajouter foi, quand bien même nous ne serions pas aussi parfaitement édifiés que nous le sommes sur l'honorabilité de son caractère.

La Russie et l'Angleterre, voilà donc les deux obstacles sérieux que nous trouvons dans cette voie. Il nous semble que, réduite à ces termes, la position se simplifie beaucoup, et permet à notre ambassadeur d'apporter dans la négociation un argument politique décisif. En effet, que la crainte d'une guerre avec la Russie paralyse les bonnes intentions de la Porte, il serait facile de lui prouver que ce serait le signal d'une guerre continentale, où elle aurait pour auxiliaire non-seulement la France, mais l'Angleterre et l'Occident tout entier. L'intégrité de la Turquie importe à la paix du monde. L'Angleterre a le plus grand intérêt à ne pas se heurter en Syrie contre une frontière russe. Entre la passion du Czar et le mercantilisme britannique, la France peut faire triompher, avec un peu de fermeté, le droit religieux qu'elle a l'obligation étroite de sauvegarder.

Les restaurateurs.

[Les réflexions suivantes se trouvent consignées dans un écrit de M. Weil intitulé: "Roi et Président" dans lequel il examine si c'est possible en France.]

Depuis que nous n'avons plus de roi, la France est remplie de restaurateurs de la royauté, qui tous veulent faire un ciel de lièvres sans lièvres; d'aucuns mêmes préfèrent un renard.

Tout royaliste en France possède un secret particulier pour rétablir la monarchie, et chose curieuse, presque tous ne demandent pour réussir qu'une chose: qu'il n'y ait plus de roi. On, pour le moins, qu'il fasse comme s'il n'existait pas.

Les uns croient pouvoir le rétablir avec des journaux, d'autres avec des discours, d'autres encore avec des conspirations, enfin bon nom-

bre de royalistes, dans le but de se débarrasser de leurs principes, ont abdiqué dans la main de la Providence.

Autant de rêveurs, d'utopistes, d'impais-sants!

Passons en revue les chances de tous ces sauveurs.

La plus grande partie des royalistes croient que la fusion faite, la monarchie n'a plus qu'à venir.

Admettons un instant que M. Thiers soit légitimiste et que le général Changarnier soit élu président.

Tout d'abord il est à craindre, qu'une fois investi de la présidence, le général, au lieu de se parjurer, ne préfère rester fidèle à son serment et à ses fonctions. Ce serait tout honnêtement une nouvelle consécration de la République.

En second lieu, il est à présumer que l'Assemblée loin d'être monarchique, sera républicaine, toujours dans le but de conserver sa part de pouvoir, forcément restreinte sous une monarchie.

Oublie-t-on que, la veille du rétablissement de Charles II, Monk a fait fusiller plusieurs royalistes pour prouver son attachement à la République? Il n'a pas consulté le Parlement. Il lui a dit: Voici votre roi, et le Roi était là. Il est vrai qu'il n'avait pas de cousins d'Orléans.

Il faudrait donc avoir recours à un coup d'Etat. Or, on ne viole jamais rien, pas même une Constitution, pour une autre.

Certes, il serait du devoir du peuple et de l'Assemblée de revenir à la monarchie légitime. Bien plus! faute par eux de faire ce devoir, la France est exposée à devenir à la fois la proie des communistes et de l'étranger.

Mais où donc dans l'histoire se trouve-t-il un exemple d'une assemblée souveraine qui, faisant abdication de son pouvoir, ait abdiqué dans la main de son roi légitime? Si tant est qu'une assemblée fût un roi, elle choisirait certainement un prince *illégitime*, qui tenant tout d'elle, resterait pour ainsi dire sous sa dépendance.

Comment! du temps où il y avait encore de la loi et du respect pour le principe national, les hommes n'ont fait leur devoir que forcés, et l'on se berce d'illusion que, dans une époque sans loi, ni loi, ni loi, les hommes deviendront subitement des saints! Ceux qui espèrent le retour de la légitimité par une assemblée souveraine sont de vieux enfants, qui n'ont pas la moindre connaissance du caractère humain.

Je crois, pour ma part, que le peuple français est profondément monarchique. Je suis convaincu qu'il aime mieux au fond la branche aînée que la branche cadette. Celle-ci n'est à ses yeux qu'une maîtresse gouvernementale avec laquelle on se ruine mais à laquelle on refuse le domicile conjugal.

Sensibilisé de la sorte que le peuple irait un beau matin se mettre aux pieds de Mgr comte de Chambord le prier les mains jointes, de le gouverner?

On oublie qu'une nation a sa pudeur comme une femme.

Elle a femme aimer éperdument un jeune homme, elle n'irait pas, dût-elle en mourir de désespoir, lui offrir ses faveurs. Elle attendra bien quelque temps, en refusant d'autres partis, qu'il vienne la prendre, mais, d'attente lassée, elle finira pas se jeter à la tête du premier venu.

Il faut attendre, disent les plus déçus, que la guerre sociale éclate. D'abord il me semble que la révolution de février et les journées de juin étaient quelque peu cousins germains de la guerre sociale. En ce temps le président n'était pas encore élu. On n'avait qu'à se faire précéder d'une croix blanche, en guise de drapeau, et adresser aux français ces simples paroles:

"JE VIENS, OÙ POUR VOUS FAIRE VIVRE AVEC MOI, OÙ POUR MOURIR AVEC MOI."

Mais supposez que, pour nos péchés, Dieu ne l'ait pas voulu. Croit-on que dans une guerre sociale nous manquerions de sauveurs? Le général Cavaignac est tout prêt à nous sauver une seconde fois. Le général Changarnier sera le premier sur la brèche. Les princes d'Orléans, qui sont à une journée de distance, pourraient bien vouloir nous sauver pour eux. Nous serions perdus à force de sauveurs!

D'ailleurs, soit. M'est avis que ce que tout le monde prédit arrive avant; Dieu, qui inspire directement l'homme de génie, ne se fait pas la compère des hommes et des journaux sur terre. Vous ou moi, si nous commençons une guerre sociale, nous serions des misérables. Mais un roi, plus heureux que son peuple, venant se sacrifier pour le sauver, victorieux ou non, est et sera toujours un héros; vivant ou mort, est et sera toujours le sauveur de la monarchie et de la société.

Il ne faut pas connaître la condition humaine pour croire que le moindre bien puisse se faire sans efforts, sans douleurs, et sans sacrifices humains. Il faut pousser la vanité jusqu'à l'idolâtrie pour croire qu'on fasse le bien avec un discours ou un manifeste. Cinquante discussions parlementaires, cent dis-

ussions de Berryer ne feront pas avancer la légitimité d'un pas. Un seul acte héroïque fait plus de bien à une cause que cinquante mille circulaires. fussent-elles de la Gazette.

Ce ne sont pas les écrits de Louis Bonaparte qui l'ont fait être, mais ses actes. Henri V écrit certainement des lettres charmantes à son cher Berryer, Henri IV les aurait portées lui-même à l'Assemblée. Il est vrai qu'il aurait passé d'abord par le chemin de la victoire.

LE PRÉSIDENT.

Mais, me dira-t-on, vous voulez la guerre civile.

Voici ma réponse: J'ai dit ce que je pense des fonctions royales et des moyens de rétablir la monarchie. Si j'étais roi, je ferais mon devoir. Je ne reculerais ni devant les hommes, ni devant le diable.

Mais loin d'être le roi, je ne suis qu'un simple citoyen. Comme tel, je dois respect et soumission aux lois existantes, si défectueuses qu'elles soient.

Depuis que le président est élu, je n'ai jamais écrit une ligne contre lui. Je méprise ceux qui l'attaquent dans un intérêt de parti.

Si je pouvais le remplacer par un principe stable et national, c'est à dire par la légitimité, je le ferais. Mais je regarde comme le dernier de criminels celui qui lui suscite des embarras dans un but personnel.

Le président a dit dans un de ses procès: "Si Henri V eût été sur le trône, je n'aurais fait aucune tentative pour m'emparer du pouvoir. Mais je crois avoir tant de droits que Louis-Philippe." Il est vrai.

Je ne vois pas où tendent ni les partis coalisés. En tout, j'aime la franchise et la bonne foi.

Je comprends les républicains qui désirent maintenir la constitution et qui la combattent sous ce bouclier. Cette constitution les amènera tôt ou tard au pouvoir. Heureux s'ils peuvent s'y maintenir. J'en doute. Etant un parti, ils deviendront les premières victimes de la guerre sociale de leur propre parti.

Mais où tendent les orléanistes et les légitimistes? Sont-ils devenus républicains? Qu'ils s'associent donc franchement à la gauche. Vient-ils en face du peuple. Qu'ils osent donc le proclamer en face du peuple. Qu'ils osent dire: "Nous faisons la guerre à Louis Bonaparte, parce que nous voulons rendre à la France sa splendeur et sa grandeur par le rétablissement de la monarchie légitime. Dans ce but, nous ne reculons devant rien, pas même devant la mort."

En ce cas, il n'y a qu'une seule chose à faire. Faire venir le roi et combattre à ses côtés. Faire de l'argent, lui sacrifier vie et fortune.

Ce serait franc, noble, hardi, ce serait français et ce serait bien.

Mais renverser l'autorité existante, la pousser vers le socialisme, sous prétexte de sauver la constitution, c'est s'engager de gaieté de cœur sous les décombres de la société.

En dehors de la royauté qui ne peut être rétablie sans le roi, il y a trois issues: Le socialisme, l'orléanisme, le bonapartisme.

Entre ces trois phases, j'allais dire entre ces trois prévisions, il faut choisir le moins mauvais. Au lieu donc de diviser le pouvoir et de pousser, par des intrigues, le président vers des camps de tête, il faudrait franchement le soutenir. Cela suffirait pour écarter les parasites et les écorcés.

Je n'ai jamais parlé au président. Je ne le connais pas. Dieu aidant, je n'en aurais jamais besoin d'aucun gouvernement. Mais si grands que soient ses défauts, il n'est pas plus imparfait qu'un prince d'Orléans, qu'un chef socialiste, qu'un président neutre, qui, tôt ou tard, nous suscitera les mêmes embarras. Du moins son nom rappelle la force et le gloire. Mais que rappelle le nom d'un prince orléaniste à la tête de la république?

Une trahison de famille.

A moins toutefois que nos bourgeois ne soient devenus de sincères républicains!

En ce cas, il n'y a rien à dire, il n'y a qu'à rire.

Après tout, il n'y a point de gouvernement parfait.

Le moins mauvais est le meilleur.

En dehors d'un principe, le gouvernement qu'on a est toujours le meilleur.

Je ne connais pas la vie d'un coquin, a dit de Maistre, mais celle d'un honnête homme. Elle est affreuse.

Mais un principe ne se défend ni ne se restaure avec la ruse et des intrigues. Il lui faut le dévouement et le sacrifice du devoir. Que ceux d'ailleurs qui pourraient me reprocher de provoquer une conflagration rentrent en eux-mêmes. Bonapartistes, Légitimistes, Orléanistes, Socialistes, regardez-vous, écoutez-vous, tous vous travaillez à démolir ce qui nous reste de la société chrétienne et civilisée.

Dieu, probablement, le veut ainsi.

Car, il n'y a plus de criminels qui courent après le châtimeur, que de châtimeurs qui courent après les criminels.

Variétés.

NAPLES.— Nous avons sous les yeux des documents authentiques de la gratitude la plus profondément sentie et la plus fidèle des communes du royaume envers le Roi, qui les a dispensés de plusieurs taxes. Depuis les chefs-lieux de province jusqu'aux districts et même les plus petits villages, tous ont voulu faire entendre respectueusement la voix de la plus profonde reconnaissance pour la haute et sage munificence royale dont nous avons publié précédemment les actes. Et maintenant que quelques écrivains s'égarent dans ces utopies, nées un jour et détruites le lendemain, qu'ils aient ce progrès que les populations ne voient que dans leurs journaux, nous ne leur envierions pas la description des songes splendides de leur imagination, tant que nous aurons à parler des biens solides et réels de la sincérité et de la satisfaction qu'éprouvent toutes les municipalités de ce pays pour les soulagements qu'elles ont reçus de notre excellent monarque.

— On sait que l'illustre Duguesclin ordonna à son lit de mort que son cœur serait transporté à Dinan, sa ville natale, et que ce dépôt précieux fut placé dans l'église des Dominicains de cette ville. Ce monument ayant depuis reçu une autre destination, ces cœurs vénérables furent, par ordre de l'Empereur, transférés, le 9 juillet 1840, dans l'église de Saint-Sauveur, où elles sont encore aujourd'hui.

L'inscription primitive qui les reconstruit vient d'être restaurée tout récemment et rétablie d'après un vieux manuscrit de la ville et selon le texte original. Voici cette inscription curieuse: "Cy gist le cœur de messire Bertrand Du Guesclin, en son vivant connétable de France, qui trespassa le XIII jour de juillet l'an Mil III CXXXIIII, dont son corps repose avec ceux des Roys à mérit. Denis en France."

Le corps de Duguesclin avait été en effet inhumé à Saint-Denis; mais les déportées mortelles de ce guerrier qui a sauvé la France ont été profanées en 93 par la horde dévastatrice qui a détruit les tombes royales.

— Lors de l'expédition que vient de faire dans la Kabylie les colonnes des généraux François Canou et Bonquet, on trouva dans un petit village des Beni-Abbes, situé près de Kalá, cinq pièces de canon qui paraissent remonter au dix-septième siècle. L'une d'elles, qui est la mieux conservée, présente au dessus du canon un L majuscule portant une couronne fleurdelisée qu'on reconnaît facilement pour être la couronne d'Espagne qui avait été adoptée par Philippe V. et ses successeurs.

Cette circonstance et la tradition populaire du pays semblent prouver le fait d'une expédition espagnole dans l'intérieur de la Kabylie, qui aurait eu lieu sous le règne du roi Charles III, qui, commencée avec quelques succès, n'aurait pas eu une issue favorable. On sait que les Espagnols, depuis les conquêtes de Ximénès ont conservé quelques points du littoral africain, et que c'est de là qu'ils partaient pour faire des excursions dans l'intérieur du pays, excursions qui ont été assez fréquemment renouvelées.

Ces armes, curieuses pour l'art et pour l'histoire, ont été dirigées sur Bongie, où elles seront embarquées et apportées en France, pour être placées au musée d'artillerie de Paris.

ANGLETERRE.

Une cérémonie des plus intéressantes réunissait un des jours de la semaine dernière un grand nombre de catholiques à Gravesend, petite ville d'Angleterre située sur les bords de la Tamise. Il s'agissait de la bénédiction et de l'ouverture d'une fort belle église. Le nouvel évêque de Southwark avait voulu officier lui-même dans cette circonstance, et S. Em. le cardinal Wiseman était venu par sa présence relever l'éclat des cérémonies. Cette nouvelle église gothique, assez spacieuse pour contenir 1,200 personnes, avait été construite, il y a treize ans, par le révérend M. Blew, ministre protestant. Ayant fait lui-même tous les frais des constructions, cet édifice était sa propriété personnelle, et c'est grâce à cette circonstance que les catholiques ont pu en prendre possession. M. Blew n'avait jamais partagé la haine de ses confrères contre les catholiques; il avait même dans ces derniers temps réussi à faire blâmer publiquement par ses paroissiens les excès auxquels toutes les provinces de l'Angleterre se sont laissées aller. Ses opinions religieuses différaient essentiellement de celles de l'église anglicane. Sommé par son évêque de renoncer à ses convictions et de prêcher une doctrine qui leur était opposée, il a refusé de le faire; à la suite de ce refus, il a été lancé un interdit contre lui. L'église de M. Blew devenant pour lui une propriété complètement inutile, il l'a vendue aux catholiques de Gravesand.

— Une retraite prêchée à Stelybridge a été suivie avec tant d'empressement que les missionnaires ont dû prêcher en plein air. L'église ne pouvant suffire à la foule des fidèles, les prêtres du voisinage, appelés en aide aux ouvriers évangéliques, sont restés jour et nuit

au confessionnal pendant les trois derniers jours. Plus de 4,000 personnes ont approché de la sainte Table.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 26 DECEMBRE 1851.

Première page — Question des Lieux-Saints.—Les Restaurateurs Politiques.—Variétés.

On nous dit que la charge importante et honorable de Recorder de la cité...

Il est sans doute à regretter que ce court article, si réellement acceptable à l'esprit et aux convenances du journalisme...

Ces questions nous ont pu naturellement ressortir de l'article fait à notre article par des journaux qui, n'ayant évidemment rien à y reprendre...

En effet, dans la pensée de quelques-uns de nos contradicteurs, nous aurions eu tort de prendre pour une possibilité légale la nomination de M. Bourret au lieu de M. Sexton.

Quant au Herald, qui a cru bonnement que le ministère avait quelque chose à voir dans notre article, il affirme sans balancer que les citoyens, par les représentants qu'il ont élus, ont le droit de choisir telle personne qu'ils jugent convenir pour cette charge.

Ces assertions de nos confrères nous font un devoir de reprendre la question de plus haut. En effet, si il est vrai que le Conseil ait le droit de recommander quelqu'un à la fonction de Recorder; s'il peut en même temps exiger de l'exécutif une confirmation de son choix, dès lors nous avons eu tort de publier un fait irréalisable...

lement, enseigne ce qu'il faut penser et croire à propos de cette nomination du Recorder:— "LXXXI. And be it enacted, That the Recorder for the said City of Montreal shall be a Barrister of that part of the Province of Canada, heretofore Lower Canada, of not less than five years standing, and shall be appointed by the Crown during pleasure, and such Recorder shall be ex-officio a Justice of the Peace, and for the said City and District of Montreal, and shall receive a salary of not less than Three Hundred Pounds per annum, payable monthly out of the Funds of the said City; Provided always nevertheless, that the said Recorder shall not in the first instance be appointed until after the Corporation of the said City shall have communicated to the Governor-General of this Province, through the Provincial Secretary thereof, their opinion that such an Office is required for the better conduct of the affairs of the said City, and administration of Justice therein."

Il est donc évident que le Conseil a le droit d'opiner pour la nomination d'un Recorder, mais qu'il n'a pas le droit de le recommander; que la nomination et le choix du Recorder appartiennent exclusivement à la Couronne; et que le Recorder est nommé par la Couronne.

Le décès de W. H. Scott, écrl. membre du parlement pour le comté des Deux-Montagnes, enlevé par une mort soudaine, a causé généralement, nous dirions, une sensation pénible.

C'est aujourd'hui pour nous un pénible devoir d'enregistrer la mort de William Henry Scott, écrl. M. P. P., décédé à l'âge de 48 ans, ce triste événement ayant eu lieu à St. Basile, Comté de Deux-Montagnes, lieu de sa résidence, le 18 du courant.

M. Scott entra dès son bas âge dans la carrière laborieuse de la vie, et il dut à une grande énergie de caractère et à sa persévérance, aidé d'une vigoureuse complexion, son avancement rapide dans la carrière.

Il est vrai qu'à Toronto, la désignation d'un Recorder, M. Duggan, laquelle était loin de plaire à tout le monde, fut ratifiée par le gouvernement. Cet exemple fut vu quoiqu'exécutif peut éventuellement (et nous ne lui contestons pas ce droit par rapport à M. Sexton) continuer le choix du Conseil municipal, mais il ne trouve absolument rien contre la prérogative de la Couronne.

À l'égard de M. Sexton personnellement, notre explication sera courte. La pensée ne nous est jamais venue de diminuer les chances de sa promotion à la dignité de Recorder. En fait, nous ne le recommandons pas, et pour cette simple raison, nous n'avons point à redire aux recommandations de ses amis; nous laissons encore à ces «communiés» tout ce qui leur appartient, et nous ne nous occupons de rien de plus que de leur donner un conseil que nous les n'êtes du Conseil de Ville ou même ses opinions, mais ce corps ne peut certainement le faire que la sanction publique soit acquiescée aux actes qu'il voudra bien accomplir en dehors des attributions légales que la loi a cru lui conférer par l'élection.

Plusieurs de nos confrères paraissent considérer comme certaine la nomination de M. Sexton; leur assurance, fondée peut-être, ne détruit pas notre raisonnement et ne change rien à l'état des choses. Nous applaudirons au choix de l'exécutif qui aura nommé M. Sexton, si le public en est content, comme nous applaudirions à tout autre choix qui réalisera ce but.

M. Baldwin ayant perdu son élection, le Journal de Québec fait à ce sujet les réflexions suivantes: "Nous apprenons avec une tristesse profonde la perte de l'élection de M. Baldwin auquel l'ingratitude la plus noire paie de cette manière la liberté constitutionnelle dont, le l'aveu de tous les partis, il est le père dans le Haut-Canada, et l'on peut dire dans le Canada tout entier. Quand même, ce qui n'est pas, M. Baldwin n'aurait pas été tout-à-fait aussi progressif que cela est nécessaire aux intérêts du pays, devant un tel homme, nous le patriotisme éprouve par tant de luttes constitutionnelles, ce glorieux vainqueur du despotisme, au sacrifice de ses intérêts pécuniaires et de sa santé même jusqu'au risque de sa vie, cet homme d'état honnête jusqu'à l'exès et jusqu'à la provocation. Les écrivains, hommes sans cœur, qui l'ont vaincu en profitant de ses bienfaits à la manière des ingratis, annoncent sa défaite au bruit de tous leurs fanfars, et la donnent comme une glorieuse victoire de la liberté."

Une vive agitation s'est manifestée dans Berlin à la réception des nouvelles de France. Les chambres ont dû s'ajourner.

Une tentative de révolution a éclaté en Sicile; elle avait pour but de placer sur le trône le fils du roi Ferdinand. Cette tentative a échoué; et les nombreuses arrestations ont eu lieu à Palerme.

Derrière Avis par le Ballie. Cet mariage ne date que du 23. Les derniers rapports transmis de Paris sont à la paix; les provinces aussi bien que la capitale étaient calmes.

Le correspondant du Globe de Londres a dit que le Président aura de grandes difficultés. Le peuple le se frotte pour avoir rendu le Penthéon à sa destination première; — le culte religieux. C'est là une garantie qu'il soutiendra la religion et rendra favorable à sa réélection le clergé, dont l'influence est grande dans les circonscriptions rurales.

La température tombe décidément au froid qui ce matin à 7 heures, atteignait 22 2/3 degrés de Reaumur.

WASHINGTON, 18 DÉCEMBRE.—Le bruit de la démission de Henry Clay est confirmé. Il passera l'hiver à Philadelphie et se rendra à Ashland au printemps. L'Intelligence annonce que George H. Miles de Baltimore est parti hier de Washington, se rendant à Madrid comme porteur de dépêches adressées au chargé d'affaires des États-Unis en Espagne. L'Intelligence pense que ces dépêches sont relatives aux prisonniers faits lors de l'expédition de Lopez, et à Frasher, et que les efforts du gouvernement américain augmentent leur délivrance.

BALTIMORE, 18 DÉCEMBRE.—L'habitation de Wm. Selks, située à huit milles de la ville, a été incendiée la nuit dernière; sa femme et sa fille ont péri dans les flammes. On suppose qu'elles auront été assassinées, et que, pour cacher ce crime, les meurtriers auront mis le feu à la maison. Cette tragédie cause une grande sensation.

—Hier soir, Kossuth a parlé à Brooklyn, devant un nombre d'auditeurs qui s'était tenu dans une des églises de cette ville. L'entrée coûtait cinq dollars, et la recette totale versée dans la "Fond Hongrois" qui forme déjà une somme assez imposante.

Washington, 24 décembre. On s'est aperçu ce matin au point du jour d'un incendie dans le Capitole. La bibliothèque est encore tout en flammes.

L'interruption de travail causée par la Solennité d'hier nous oblige de différer l'insertion du complément des dernières nouvelles d'Europe qu'il n'est pas possible de leur donner l'importance qu'elles méritent dans la situation de la France.

NOUVELLES D'EUROPE.

France.

La loi martiale a été proclamée contre tous ceux qui se trouveraient sur les barricades; et quelques prisonniers ont été immédiatement fusillés.

Un décret publié par le gouvernement a fixé l'élection au 20 décembre. Un corps de cinq mille hommes qui passait sur les Boulevards, a été accueilli par des coups de fusil, partis des maisons qui bordent cette grande voie. Un combat des plus vifs s'est engagé; les troupes sont emportées, mais ce n'a pas été sans employer le canon.

Le général Castellane a expédié de Lyon sur Paris, quatre régiments pour aider le président à venir à bout de ses projets; on dit aussi que d'autres généraux avaient pris les mêmes mesures.

Parmi les membres de l'Assemblée défunte à Vincennes se trouvent non seulement les principaux chefs de la majorité. Thiers, Changarnier, etc., mais encore quelques hommes de l'opinion républicaine modérée dont le Président pouvait redouter l'énergie; entre autres le général Lamoricière.

Des centaines de réfugiés français ont quitté l'Angleterre pour se rendre à Paris, afin de prendre part à la lutte.

Une vive agitation s'est manifestée dans Berlin à la réception des nouvelles de France.

Une tentative de révolution a éclaté en Sicile; elle avait pour but de placer sur le trône le fils du roi Ferdinand. Cette tentative a échoué; et les nombreuses arrestations ont eu lieu à Palerme.

Derrière Avis par le Ballie. Cet mariage ne date que du 23. Les derniers rapports transmis de Paris sont à la paix; les provinces aussi bien que la capitale étaient calmes.

Le correspondant du Globe de Londres a dit que le Président aura de grandes difficultés. Le peuple le se frotte pour avoir rendu le Penthéon à sa destination première; — le culte religieux. C'est là une garantie qu'il soutiendra la religion et rendra favorable à sa réélection le clergé, dont l'influence est grande dans les circonscriptions rurales.

La température tombe décidément au froid qui ce matin à 7 heures, atteignait 22 2/3 degrés de Reaumur.

WASHINGTON, 18 DÉCEMBRE.—Le bruit de la démission de Henry Clay est confirmé. Il passera l'hiver à Philadelphie et se rendra à Ashland au printemps. L'Intelligence annonce que George H. Miles de Baltimore est parti hier de Washington, se rendant à Madrid comme porteur de dépêches adressées au chargé d'affaires des États-Unis en Espagne. L'Intelligence pense que ces dépêches sont relatives aux prisonniers faits lors de l'expédition de Lopez, et à Frasher, et que les efforts du gouvernement américain augmentent leur délivrance.

BALTIMORE, 18 DÉCEMBRE.—L'habitation de Wm. Selks, située à huit milles de la ville, a été incendiée la nuit dernière; sa femme et sa fille ont péri dans les flammes. On suppose qu'elles auront été assassinées, et que, pour cacher ce crime, les meurtriers auront mis le feu à la maison. Cette tragédie cause une grande sensation.

—Hier soir, Kossuth a parlé à Brooklyn, devant un nombre d'auditeurs qui s'était tenu dans une des églises de cette ville. L'entrée coûtait cinq dollars, et la recette totale versée dans la "Fond Hongrois" qui forme déjà une somme assez imposante.

Washington, 24 décembre. On s'est aperçu ce matin au point du jour d'un incendie dans le Capitole. La bibliothèque est encore tout en flammes.

L'interruption de travail causée par la Solennité d'hier nous oblige de différer l'insertion du complément des dernières nouvelles d'Europe qu'il n'est pas possible de leur donner l'importance qu'elles méritent dans la situation de la France.

Parmi les objets dérobés au dépositaire se trouve la Déclaration d'Indépendance.

Naissance.

En cette ville, le 22 du courant, la dame de M. Jos. Mondor a mis au monde deux filles.

Décès.

En cette ville, le 23 du courant, après une maladie de 13 mois soufferte avec une résistance exemplaire, M. Thimothé Sanders, à l'âge de 71 ans. Le 22 du courant, à l'âge de 77 ans, M. Auguste Braut, citoyen respectable de cette ville. Il laisse pour sa veuve une épouse et trois fils, et un grand nombre d'autres enfants qui ont été élevés par lui. M. Braut employait une grande partie de sa fortune à faire le bien. À la visite et au soulagement des pauvres. Par ce qu'il a fait, il est estimé par les gens qui le plus nous ont vu.

ANNONCES.

CORPORATION DE MONTREAL.

LISTES DES VOTEURS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les LISTES DES VOTEURS pour les ÉLECTIONS de la cité, faites par les conseillers des quartiers respectivement selon les dispositions de l'acte 14 et 15 vic. chap. 128, ont été vérifiées et soussignées; que, conformément aux dispositions dudit acte, les dites listes de votes sont exposées à l'Hôtel de Ville, pour l'examen de toutes personnes y intéressées, à six heures, consécutives, (savoir: depuis dix heures, A. M., jusqu'à quatre heures, P. M., tous les jours) depuis le PREMIER JUILLET QUINZE, au jour de JANVIER prochain, consécutivement, et toute personne qui demandera à être inscrite sur ces listes des électeurs, ou tout électeur qui aura changé en fait voter son nom, peut, au quartier de la Cité, et devant le signé de son nom, montamment le quartier auquel il appartient, et la dite liste, le samedi suivant, le quinzième jour de janvier, prochain.

J. P. SEXTON, Secrétaire de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 23 déc. 1851.

APPAREIL MÉCANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Souffrants d'un grand appareil à scier le bois, ont le regret de voir à tous les ouvrages de la Mécanique, influence de ce qui est en ce genre, et les faire passer par les mains de ceux qui ont l'honneur d'être les plus sages de la science, dans la construction de ces machines, et dans la manière de les faire fonctionner, nous en avons vu plusieurs, et nous nous sommes aperçus que les machines de ce genre, ne sont pas si perfectionnées qu'on le croit, et qu'il y a encore beaucoup de perfectionnements à faire, et que les machines de ce genre, ne sont pas si perfectionnées qu'on le croit, et qu'il y a encore beaucoup de perfectionnements à faire, et que les machines de ce genre, ne sont pas si perfectionnées qu'on le croit, et qu'il y a encore beaucoup de perfectionnements à faire.

Montreal, 16 décembre 1851. N. B. O'CALLAGHAN & Co., R. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 3.

COKE.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DE GAZ de Montreal a le plaisir de annoncer qu'elle a pu se procurer une grande quantité de coke.

DES ORDRES ÉCRITS pourront être laissés au Bureau de Poste ou dans la BOITE de la Compagnie de Gaz, au Medical Hall, Grande Rue St. Jacques.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.

A VENDRE chez R. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 28 novembre 1851.

NOUVELLES GRAVURES FRANÇAISES.

LES Souffrants d'un grand appareil à scier le bois, ont le regret de voir à tous les ouvrages de la Mécanique, influence de ce qui est en ce genre, et les faire passer par les mains de ceux qui ont l'honneur d'être les plus sages de la science, dans la construction de ces machines, et dans la manière de les faire fonctionner, nous en avons vu plusieurs, et nous nous sommes aperçus que les machines de ce genre, ne sont pas si perfectionnées qu'on le croit, et qu'il y a encore beaucoup de perfectionnements à faire.

Montreal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.

A VENDRE chez R. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 28 novembre 1851.

LES Souffrants d'un grand appareil à scier le bois, ont le regret de voir à tous les ouvrages de la Mécanique, influence de ce qui est en ce genre, et les faire passer par les mains de ceux qui ont l'honneur d'être les plus sages de la science, dans la construction de ces machines, et dans la manière de les faire fonctionner, nous en avons vu plusieurs, et nous nous sommes aperçus que les machines de ce genre, ne sont pas si perfectionnées qu'on le croit, et qu'il y a encore beaucoup de perfectionnements à faire.